



PORTRAITS DE PAYSAGES

Version Arize

Écouter et partager
les paroles
des habitants.
Proposer
leurs représentations
culturelles
et artistiques.
Permettre
leur intégration dans
un projet de territoire.



PORTRAITS DE PAYSAGES

Version Arize

Une initiative du Pays Sud Toulousain
et de la DREAL Midi-Pyrénées
en partenariat avec le CAUE 31



SOMMAIRE

5 Édito



- 5 Le mot de Pascal Mailhos, Préfet de la région Midi-Pyrénées
- 6 Le mot de Gérard Roujas, Président du PETR du Pays Sud Toulousain
- 7 Le mot de Ghislaine Cabessut, Présidente du CAUE

8 Prendre en compte le paysage...



- 10 La genèse du projet
- 12 Le territoire du projet
- 13 Les actions du projet

22 ... et ses multiples visages



- 24 Patrimoine naturel et agricole
- 32 Patrimoine bâti et immatériel
- 36 Déplacements, accessibilité

38 Traduire un projet de territoire partagé dans un PLU



- 40 Construire un projet pour la vallée de l'Arize
- 43 Mettre en œuvre une stratégie d'aménagement du territoire

Le mot de Pascal Mailhos, Préfet de la région Midi-Pyrénées

Le portrait de paysage de l'Arize du Pays du Sud Toulousain est le premier réalisé en région Midi-Pyrénées. Il traduit la convention européenne du paysage, dans le cadre d'un projet territorial.

La Convention européenne du paysage, entrée en vigueur en France le 1^{er} juillet 2006 aborde la question du paysage en privilégiant son utilité sociale. Le paysage est « une partie de territoire telle qu'elle est perçue par les habitants, dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et humains et de leurs interrelations ». Il est le cadre de vie des populations, élément majeur du bien être individuel et social.

Le **premier Plan Garonne** identifie un volet : « le fleuve et son identité paysagère et culturelle ». Les paysages fluviaux de Garonne et de ses affluents constituent un bien commun de valeur exceptionnelle, dont il convient de qualifier, de transmettre et de valoriser une représentation partagée, pour remettre

le fleuve et ses affluents au cœur de l'aménagement du territoire régional. Le second plan Garonne 2015-2020 consacre cette intention.

Il est souhaitable que la démarche « **portraits de paysages** » se développe en Midi-Pyrénées. L'élaboration d'une représentation artistique donne forme à la perception des territoires par ceux qui y vivent. L'œuvre exprime le sens des lieux qui font paysage dans la vie quotidienne de ceux qui y habitent. Ces valeurs contribuent à éclairer une stratégie d'avenir pour le territoire et constituent les bases de la définition de la qualité paysagère des projets d'aménagement et documents d'urbanisme.

*Pascal Mailhos,
préfet de la région Midi-Pyrénées,
préfet de la Haute-Garonne*



Le mot de Gérard Roujas, Président du PETR du Pays Sud Toulousain

Ce livret est le fruit de trois ans d'un travail de prise en compte des paysages par les voies de l'expérimentation, du sensible et de la consultation. De par l'objectif énoncé, « prendre en compte les paysages tels que perçus par les populations, dans les documents d'urbanisme », le projet « Portraits de Paysages » rapproche trois préoccupations qui ont rarement l'occasion d'être croisées : les paysages, les paroles des habitants, la planification urbaine.

Comment appréhender le regard que les habitants portent sur les paysages de leur territoire ?
Comment traduire ces paroles de manière réglementaire ?

Autant d'interrogations auxquelles le projet tente, à sa manière, d'apporter une réponse.

Le Pays Sud Toulousain a souhaité explorer, avec « Portraits de Paysages », une manière inédite pour lui de construire le projet :

- en décloisonnant les pratiques pour mieux servir ses objectifs ;

féderer au travers des arts et de la culture, s'interroger avec l'architecture et la lecture de paysages ;

- en invitant chacun et chacune à participer, habitants anciens comme jeunes des écoles, élus comme représentants associatifs, parce que le territoire est la somme de tous ces regards croisés ;

- en travaillant main dans la main avec les Communes, le CAUE de la Haute-Garonne et les services de l'Etat, parce que nous sommes complémentaires et que chacun apporte son indispensable contribution à la réalisation du projet.

Nous espérons que ce livret alimentera la réflexion et suscitera d'autres initiatives locales en matière de prise en compte des paysages. À celles et ceux qui ont contribué à la réussite exemplaire de ce projet, je souhaite adresser mes remerciements chaleureux.

*Gérard Roujas, Président du PETR
du Pays Sud Toulousain*

Le mot de Ghislaine Cabessut, Présidente du CAUE

Alimenter des projets tels que « Portraits de Paysages » résonne comme une évidence pour le CAUE, tant cette démarche contribue à mettre en débat ce qui fait l'essence, l'identité vécue des territoires, tant elle ouvre à débat public sur les intentions qui orientent l'aménagement, tant elle contribue aussi à stimuler la curiosité des habitants, leur « appropriation » du territoire et leur engagement citoyen.

Accompagner un Pays ou une communauté de communes, aux côtés de l'Etat, des associations locales et des habitants, faire débat autour des questions de l'identité du territoire et de la qualité de son environnement, participent d'une démarche qui articule parfaitement nos missions de sensibilisation et de conseil et qui alimente cette culture partagée pour cheminer ensemble.

Aux côtés du Pays Sud Toulousain, c'est avec beaucoup d'enthousiasme que nous avons mobilisé tour à tour nos savoir faire en matière de pédagogie puis de conseil pour collecter des représentations des petits comme des grands, pour les croiser avec d'autres, pour dégager les regards partagés et construire un récit collectif pour l'Arize de demain.

Parce qu'il a permis de croiser des regards très variés, parce qu'il leur a donné une visibilité et parce qu'il a contribué à faire émerger des intentions partagées, Portraits de Paysages, projet d'un nouveau type, s'inscrit dans les objectifs de développement soutenable que nous appelons de nos vœux.

*Ghislaine Cabessut,
Présidente du CAUE*



Prendre en compte le paysage...

Le Pays Sud Toulousain a porté le projet « Portraits de Paysages » de 2011 à 2014, dans le sillage d'une volonté initiée avec la Charte Architecturale et Paysagère (2011) de construire un regard partagé sur les paysages naturels, agricoles et urbains qui composent son ensemble. Ce projet vient compléter par l'exemple une démarche à destination des élus, des acteurs de l'aménagement et de la nature.

En association avec les services de l'Etat (DREAL) et main dans la main avec le CAUE 31, le Pays Sud Toulousain a ouvert, à travers cette initiative, des pistes en matière d'intégration de la parole des habitants dans les documents d'urbanisme.

Parce que l'attention portée au Paysage participe de notre qualité de vie et qu'elle doit se traduire de manière réglementaire.

DREAL :
Direction Régionale
de l'Environnement,
de l'Aménagement
et du Logement

CAUE 31 :
Conseil d'Architecture,
d'Urbanisme
et d'Environnement
de la Haute-Garonne



Pourquoi prendre en compte les paysages ?*

« Le paysage est un fait commun, vécu et éprouvé au plus près du quotidien des individus. »

La Convention Européenne des Paysages (Florence 2000), premier traité international dédié au paysage, considère la protection, la gestion et l'aménagement du paysage comme une composante essentielle de la qualité du cadre de vie des citoyens. En tant que repère, élément de l'identité, et aussi mémoire des territoires, il constitue une passerelle entre le « déjà là » et « celui à advenir » qui interroge les choix en matière d'aménagement.

LE PAYS

Le Pôle d'Équilibre Territorial et Rural du Pays Sud Toulousain couvre 20% du département de la Haute-Garonne. Il représente 99 communes, 7 communautés de communes et environ 90 000 habitants. Il intervient sur la transition énergétique et écologique, la culture, le lien social, l'urbanisme et la planification, les équipements structurants, l'économie et le développement local, les transports et la mobilité, l'habitat et la rénovation énergétique.



Thème fédérateur et transversal, le paysage se situe à la croisée des imaginaires et des savoirs, et permet d'enrichir le regard que l'on porte sur nos espaces de vie. Résultat et support des interventions de tout un chacun, il est un des liens du vivre ensemble dans un territoire. Expression du territoire façonné et produit par une société locale et perçu à travers ses différentes composantes, **le paysage est, au sens fort du terme, l'image que nous laissons et dont nous sommes comptables, un patrimoine à faire fructifier et à renouveler sans cesse.** »



Un aménagement issu du territoire pour ses habitants



LA CHARTE

Publiée en 2011, la Charte Architecturale et Paysagère du Pays Sud Toulousain propose d'harmoniser, à travers une « partition commune », les politiques d'aménagement à l'échelle du territoire. La Charte s'articule autour de trois petits guides visuels destinés aux élus et au public, qui illustrent par des photomontages pédagogiques les trois orientations et les actions prévues par la Charte.



Le projet s'est déroulé sur le territoire de la vallée Arize de la Haute-Garonne, sur les communes de Montesquieu-Volvestre, Rieux-Volvestre et Carbonne.

Trois communes préoccupées par la question des paysages et reliées par un projet de chemin de randonnée.

Un territoire traversé par l'Arize, rivière capricieuse, tantôt intégrée dans les villages qu'elle traverse, tantôt sauvage et inaccessible sur les terres qu'elle sillonne.

Un repère intime pour certains, un lieu de pêche et de loisirs pour d'autres, un fond de vallée oublié parfois.

La vallée c'est aussi les terres agricoles labourées, les coteaux qui les bordent et plus loin les Pyrénées qui découpent l'horizon. Un territoire en prise à d'importantes mutations économiques et une forte pression démographique, qui tente de s'équilibrer entre les enjeux de la périurbanisation et la préservation de son cadre de vie.



Les trois grandes étapes du projet :

- **Recueillir les perceptions des adultes et des jeunes sur les paysages de la vallée Arize ;**
- **Partager ces regards croisés à travers une démarche culturelle et artistique ;**
- **Favoriser l'appropriation de la démarche et son intégration au projet de territoire.**



• Recueillir

La parole des habitants

Afin de prendre en compte le paysage dans ses multiples facettes et récolter les représentations intimes qu'en ont ses usagers, la démarche artistique est très vite apparue comme un catalyseur approprié. Le Pays Sud Toulousain s'est associé à l'artiste plasticien Carl Hurtin qui a sillonné le territoire durant six mois, attentif à la rencontre, à la parole. En association avec les Offices de Tourisme et en se baladant dans les villages, il a discuté avec les commerçants, il a croisé le chemin des pêcheurs, des anciens, des habitants, des passants, des élus.

Avec son dictaphone il a enregistré leurs paroles et a créé l'émission « Trois mots de vocabulaire » diffusée sur Radio Galaxie de novembre 2012 à mars 2013.

Avec ces récits il a créé quinze œuvres qui ont été exposées sur les Bords de l'Arize lors d'un week-end pluvieux de juin 2013.



CARL HURTIN « Portraits de Paysage est un intitulé qui déjà m'a plu. C'était déjà estimer que le personnage principal à rencontrer était le paysage lui-même. C'était penser aussi que le paysage perçu par les habitants serait essentiel dans la manière dont moi j'allais le découvrir. Les habitants du paysage allaient me raconter sa vie et j'allais accéder ainsi au roman local et peut-être y écrire quelques lignes. »

La parole des plus jeunes

L'éclosion de la parole des plus jeunes a nécessité un accompagnement particulier pour lequel le Pays Sud Toulousain s'est associé au CAUE 31 et à l'Inspection d'Académie.

Quatre classes du territoire (CE2, CM1, CM2 et 5^e) ont bénéficié durant toute l'année scolaire 2012/2013 de l'accompagnement d'architectes, d'urbanistes, de paysagistes, de naturalistes, d'historiens.



Il y a eu des ateliers de lecture de cartes afin de comprendre les éléments qui forment le paysage. Il y a eu des mallettes de mots, des carnets photographiques, afin de permettre à chacun d'illustrer son propos et son ressenti.

Il y a eu des visites sur le terrain, afin de mieux comprendre et de se faire sa propre opinion par l'expérience.

Il y a eu des observations d'animaux, de poissons, pêchés puis relâchés dans l'Arize.

Des outils de connaissance qui ont permis de récolter la parole des enfants et celle de leurs familles.

Des professeurs fortement engagés dans le projet qui ont permis l'émergence et la matérialisation de cette parole.

**Pourquoi
prendre
en compte
les perceptions
des habitants ?***

**« Pour débattre
et identifier
ce qui peut faire
bien commun »**

La Convention Européenne des Paysages incite à reconnaître qu'un paysage est « une partie de territoire telle que perçue par les populations ». Les élus, acteurs socio-économiques, et autres décideurs ont des représentations du paysage en partie liées à des contingences électorales mais aussi globales et d'intérêt général. Pour les habitants, petits et grands, d'ici et d'ailleurs, anciens et nouveaux, il y a le paysage que l'on voit, celui qui nous entoure et le paysage que l'on

perçoit, une des dimensions de notre sensibilité et de notre imaginaire, nourri par l'intimité et la culture de chacun, où convergent des représentations individuelles et sociétales.

Le projet « Portraits de Paysage » a tenté d'identifier la manière dont chacun s'approprie individuellement et collectivement les paysages, entre visions singulières et regards partagés, pour débattre et identifier ce qui peut faire bien commun et impulser des actions pour imaginer et construire ensemble.

S'intéresser aux perceptions locales des paysages du quotidien participe à organiser du débat autour d'une culture du territoire de vie à partager. C'est permettre aux décalages et aux convergences qui concernent l'appréhension des espaces et de l'environnement de s'exprimer pour favoriser le partage de points de vue, dans un enrichissement mutuel, par l'échange et la créativité que tout débat sur le paysage génère.



**Pourquoi
les inscrire
dans les documents
d'urbanisme ?***



La prise en compte des perceptions et des représentations est une des composantes du cadre de l'action. Urbaniser c'est prévoir et organiser le développement d'un territoire communal et intercommunal.

À partir des paysages, il s'agit d'être attentif à ce qui fait bien commun, ou comment le projet sensible peut nourrir et orienter la planification et la traduire concrètement dans ses détails. L'attention portée au paysage participe de la qualité du projet de développement territorial. Elle permet de donner du sens au territoire et les paysages préservés, aménagés, parties prenantes

**« Cela favorise
l'implication
et l'adhésion
au projet local »**

de l'urbanisme, incarneront et traduiront les choix que tout document d'urbanisme porte. Au-delà de l'aspect réglementaire, en s'autorisant à prendre en compte différentes sensibilités et préoccupations, cela favorise l'implication et l'adhésion au

projet local qui pourrait se résumer ainsi « le paysage est l'affaire de tous », et dont l'objectif serait sa traduction opérationnelle et sa déclinaison dans les actes du quotidien.



** Philippe BERINGUIER
Maître de Conférence
Géographie-Aménagement
Université Toulouse Le Mirail
Membre de GEODE,
du CNRS et de l'UMR*

• Partager

Une quinzaine d'œuvres



Inspiré par ses rencontres, par les témoignages recueillis, Carl Hurtin a créé une quinzaine d'œuvres faisant écho aux perceptions des populations. Sculptures, vidéos, installations, performances, ont occupé les 1^{er} et 2 juin 2013 les bords de l'Arize et les centres des villages des trois communes.

L'installation des œuvres, mais aussi parfois leur réalisation (« cannes du Papogay », performance « la légende de Tucha ») ont nécessité la participation active des habitants : création de chant choral, fabrication de cannes à pêche.



CABANE DES PÊCHEURS



« Il y a dans la cabane l'idée d'une protection sommaire contre le monde sauvage, un refuge de l'enfance. La pêche paraît être parfois une activité d'enfant avec son lot de rêverie romantique et de transgressions, qui s'est modifiée avec l'âge pour devenir un sport extrêmement sérieux, technique et professionnalisé. Ici, la cabane est portée par des pêcheurs comme pour sauver des rêves d'enfants. »

PLOUF

Pour la petite histoire...

Les témoignages font souvent état d'expériences de crues de la capricieuse rivière Arize qui se déploie en une nuit et immerge les rives. La veille de la balade artistique, deux œuvres de l'artiste installées à Rieux-Volvestre ont été emportées par les flots. N'en restent que les photographies de messieurs Fraincart et Soucasse.





Une exposition itinérante

Une exposition itinérante consacrée au parcours des scolaires a été réalisée et accrochée dans différents lieux du territoire. Elle témoigne de ce long processus d'immersion, de découverte, d'appropriation et de projection. Elle a été l'occasion pour les jeunes de partager avec les élus du territoire leurs ressentis et leurs attentes lors des vernissages organisés comme des temps de rencontre.

Dans les classes, les jeunes ont réalisé des poèmes, des objets, des chansons, des photographies venant enrichir et compléter les travaux de l'artiste.

• Favoriser

En 2013, la commune de Montesquieu-Volvestre a acheté le Ponton-Banc, œuvre de l'artiste plasticien Carl Hurtin réalisée pour le projet « Portraits de Paysages » et qui répond entre autres à des bribes de paroles entendues çà et là : « La rivière est très belle mais il y manque des endroits pour s'asseoir ».

En 2013, le CAUE 31 a édité un livre, dans sa collection Habiter Demain, qui retrace le parcours des scolaires sur le projet. Synthèse des ateliers et travaux, il est un précieux témoignage de la démarche pédagogique réalisée par le CAUE et le Pays avec les quatre classes qui ont participé au projet.



En 2015, il y a eu les chemins de randonnée conçus par le Syndicat Intercommunal d'Aménagement Hydraulique de l'Arize (SIAHA) et les trois communes, comme autant de chemins tracés en réponse à un souhait d'augmenter les accès à la nature et au cadre de vie.



Aujourd'hui il y a ce livret, conçu comme une tentative pour relier ce qui a été fait à ce qui pourrait être pris en compte.

... et ses multiples visages

De la multitude des témoignages et des ressentis récoltés, des lignes forces sont apparues :

Les paysages d'abord, caractéristiques du piémont pyrénéen, sillonnés de plaines agricoles qui composent le territoire, bordés de bois qui donnent des repères, ponctués de vues sur les montagnes qui animent l'horizon et traversés par la rivière tantôt sauvage tantôt familière...

Le patrimoine historique, les savoir faire et leur difficile coexistence avec les pratiques contemporaines.

Des envies pour l'avenir, celle de préserver un mode de vie proche de la nature et proche de la ville aussi, celle de pouvoir parcourir les espaces en gardant leur authenticité.

Les éléments qui constituent le portrait de paysage traduisent les préoccupations de nos territoires « en transition », avec le défi sans cesse renouvelé de conjuguer un territoire rural au futur composé.



« Des paysages authentiques, pour l'instant, bien préservés. »



« Ici on ne vit pas dans des cités dortoirs. »

*Habitants de Carbonne,
de Rieux et de Montesquieu*

• Les champs cultivés

« Les paysages vallonnés, les coteaux, dégagent de la douceur. L'agriculture semble ici, contrairement à la plaine, à leur service. Les secteurs les plus accidentés gardent un aspect sauvage qui invite à la promenade. »

Habitant de Montesquieu

« Ça fait partie de ma vie.

Mes grands parents sont agriculteurs, mon père les aide parce que c'est difficile avec l'âge... Et moi aussi, j'aide un peu : je nourris les moutons, les poules. »

Thomas



« On pense qu'ici, ce qui est le plus important, c'est les champs et la rivière pour les arroser... et tout ça, ça ne se fait pas tout seul. Les champs, ce n'est pas pour faire joli, et pourtant c'est aussi un décor et c'est beau ! On a représenté l'eau par des fils qui vont partout. L'eau s'infiltre partout et alimente les cultures. »

Alexandre - Sarah - Océane



• Les bois

« C'est important ici les bois.
Sur la vue aérienne,
on n'en voit pas tant que ça !
Mais dans nos têtes, il y en a plus.
Des bois où j'ai découvert
et où je rencontre les plantes,
les arbres, les champignons...
la vraie nature. »
Alexandre



« Un arbre... mon repère.
Si un jour, quelqu'un décidait
de le couper, ce serait quelque
chose d'impardonnable. Ce serait
comme perdre quelqu'un
de la famille. »
David

• La rivière ... secrète et dangereuse



LE NUAGE NOIR

« Lors d'une crue, il y a systématiquement
une période de pluie abondante combinée
avec la fonte des neiges au printemps.
Le nuage noir est annonciateur de pluie.
Je propose une installation dans la halle
de Carbone comme un objet sculptural alliant
ce qui s'apparente à la maîtrise d'un arrosage
raisonné, le tuyau noir utilisé pour l'arrosage
au goutte à goutte, et l'apparence brouillonne
d'un écheveau de tubes noirs, comme un dessin
aléatoire de lignes s'entremêlant. La configuration
de la halle avec quatre pentes et une évacuation
centrale se prêtait à cette installation. »
Carl HURTIN

« Je suis adossée à l'arbre,
je lève la tête
et je regarde à travers
les branches.
Il est tellement grand
que j'ai le vertige
et à la fois je me sens
protégée. Les branches
sont comme
des marches... »
Ambre

« Dans la vallée on a une sensation
de sauvage, de nature qui prend
le dessus (...) la nature résiste,
montre qu'elle est certainement
aussi forte que l'homme. »
Louis



LA CRUE DU PRINTEMPS 2013



« Placer un bateau dans un arbre est un geste
qui permet de matérialiser un niveau
de crue. A la fois improbable et possible,
cette crue est bien présente dans
le patrimoine local et l'imaginaire collectif
d'une population habitant près
d'une rivière capricieuse. La vision
incongrue d'un bateau dans un arbre défie
les lois de la raison pour qui n'a jamais
vécu une crue catastrophique mais recèle
aussi sa part de beauté. À Rieux, ce bateau
déposé dans un arbre se lie à l'histoire
de la barque de M. Soucasse, dont le père
avait fabriqué plusieurs bateaux
dans son atelier de menuiserie. Un jour
sa barque déposée dans la descente
du pont d'Auriac disparaît. Il pense alors
à la crue ou à un vol. Puis quelques
semaines plus tard, il aperçoit sa barque
descendant seule l'Arize en amont
de l'endroit où elle avait disparu.
Prise puis rendue. »
Carl HURTIN

• La rivière ... apprivoisée



« Nous nous sommes installés dans l'herbe et Damien a expliqué les ateliers. Puis nous avons pêché avec des épuisettes. Il y avait beaucoup de courant mais nous avons quand même trouvé plein de petites bêtes, mais aussi des grosses ! »

École de Rieux



LES CANNES DU PAPOGAY

« Les premières personnes rencontrées ont été des pêcheurs à Montesquieu.

Tout le long de ma résidence dans la vallée de l'Arize, on m'a parlé de la poissonneuse rivière et de la qualité de son eau.

La pêche est une suite de rituels nécessitant technique et connaissance du milieu.

Puis à Rieux j'ai vu l'importance du Papogay, son inscription dans l'histoire locale et son rituel presque inchangé. J'ai donc proposé aux élèves de l'école de Rieux de croiser des objets emblématiques de ces deux rituels, la canne à pêche et la flèche personnalisée par l'archer. Ils ont peint chacun un objet « Canne du Papogay ». 200 cannes sont donc installées en bord d'Arize. À la fois déplacement et mutation d'un rituel. »

Carl HURTIN



« L'Arize, la Garonne sont des lieux incontournables, toute la faune est en bord de rivière, il y a une vie sur la rivière, le soir les animaux sortent : poules d'eau, palombes, écureuils, canards, oiseaux, beaucoup d'insectes aussi. »

Habitant de Rieux



« Lépidure

Tu prétends
Être dur
Et pourtant
Tu es mou. »

Louis



« Beaucoup de pêcheurs se réunissaient pour faire des pique-niques, on faisait des parties de pêche et on y passait la journée. »

Habitant de Carbonne

LA BASCULE



« Cette vidéo qui montre des images de prélèvement de matière, de sable, de gravier, parle de la rencontre qui n'a pas eu lieu avec M. Rey que je devais interroger sur le sable de l'Arize et qu'en tant qu'ancien maçon il utilisait autrefois pour construire les maisons de la région. M. Rey nous a quittés juste avant. Ce film est projeté dans un endroit que l'on appelle la bascule. A l'intérieur du local est conservée la balance initiale. La rivière et la balance comme images mythiques, l'eau menaçante qui sépare le monde des vivants de celui des morts et la pesée des âmes. »

Carl HURTIN - Merci aux Sablières Malet.

« La proximité de la rivière pour les trois communes de Montesquieu, Rieux et Carbonne, impliquait et implique encore des habitudes de rejet des déchets dans l'eau qui les prend, les digère, les fait disparaître. Les abattoirs nécessitant de l'eau et des points bas pour les rejets de sang se situaient non loin de l'eau. Les abattoirs ont perdu leurs fonctions et sont réhabilités. Je voulais travailler ces lieux-là par intérêt pour les rituels. L'abattage d'animaux et la découpe de la viande gardent pour moi des fonctions rituelles et le boucher reste un des derniers personnages chamaniques manipulant les outils du sacrifice païen, auquel nous délégons le pouvoir de tuer pour pouvoir ensuite incorporer les vertus de l'animal. J'ai trouvé le site de l'ancienne boulangerie particulièrement intéressant de par sa situation proche de la cathédrale, pour faire se côtoyer deux principes rituels : l'incorporation et l'ingestion de la figure du divin et de l'animalité, également présents en l'homme. »

*Carl HURTIN – Merci à la boucherie
Hubert Déjean à Rieux-Volvestre,
à M. Jourda, Claude Tournier,
Jean-Claude et Romain – Merci
à Claude Soucasse et Jean-Claude
Fraincart. Prise de vue et montage
Raphaël Laugier.*



LA SCÈNE

« Cet aménagement en béton a été fait pour réguler le débit et créer une retenue d'eau. Ce resserrement met en scène l'eau bruissante et crée une sorte de parenthèse, comme un jeu avec l'écoulement du temps. Ce site avec ses berges en pente crée aussi les conditions du spectacle. Cette installation, plancher, tentures rouges propose le lieu comme une possible scène. Mais le spectacle est déjà dans l'image. »

Carl HURTIN



• Les Pyrénées

« Les Pyrénées, comme décor... Il n'y aurait plus de paysage, s'il n'y avait pas les Pyrénées. On a besoin de ce fond. »

Ambre



« La vie ici, elle nous vient des Pyrénées. Sans l'eau des Pyrénées il n'y aurait pas ici de blé, de maïs, d'orge... toutes ces récoltes pour nous nourrir. On voulait aussi montrer que l'Arize ça dépasse cette vallée, que ce qui est fait ici peut changer ce qui se passe ailleurs. »

Thomas, Carolan, Alexis, Jonathan, Marilou

• Le patrimoine, un repère

« La cathédrale, c'est vraiment un repère pour moi. »

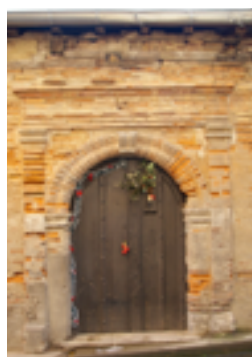
Elsa



LES PAINS

« Des pains fabriqués à l'image des monuments (tours de l'évêché, cathédrale, moulin, vierge du pont, pont blanc, mascarons, ...) avec une farine locale. (...) Faire des pains qui reprennent des formes appartenant au patrimoine local est une manière d'introduire dans ce rituel le partage d'un patrimoine par la communauté des habitants, de faire sienne, d'où que l'on vienne, l'histoire du lieu. »

Carl HURTIN



« Il y a beaucoup de maisons vieilles, dans leur jus. Il faut les garder. C'est des souvenirs pour nous et pour tous les habitants. »

Marion

« Cet endroit, c'est le théâtre de la vie. »

Sarah



LA TOURASSE



« Dans ce bâtiment emblématique de la richesse de l'histoire locale, je projette une série d'extraits de films des années 50, 60 et 70, époques pendant lesquelles des générations entières d'habitants de la région sont venues dans cette salle qui était alors le cinéma local. L'apparition de l'image animée comme opération magique et le lieu de projection comme scène d'un rituel collectif. Mais c'est aussi le rapport intime que chacun entretient avec le cinéma qui m'a intéressé ici. La rencontre avec M. Soucasse a été déterminante. M. Soucasse a promis que s'il revoyait des films à la Tourasse de son vivant, il partirait à Lourdes à pied. »

Carl HURTIN – Merci à Claude Soucasse et Jean-Claude Fraincart.

LE MASCARON

« Les mascarons des façades de Rieux font partie des images patrimoniales locales. Ils nous paraissent à l'échelle d'une vie comme permanents, comme épargnés par l'actualité, figés dans leurs attitudes intemporelles. Je voulais fabriquer un mascaron, à l'image de la représentation des saisons, qui signifie la peur de l'inondation, de la crue du printemps, elle-même inscrite dans les gènes d'un patrimoine commun. »

Carl HURTIN – peinture de commande réalisée par Sophie BESSON.





• **Ce qui déprécie
le plus
le territoire**

« Je suis choqué
par les constructions
qui s'étalent
sur les terres
anciennement
agricoles.
Les constructions
ne sont pas dans
l'esprit des anciens. »
Habitant de Rieux

« On s'est projeté et on a exprimé ce que l'on ne veut pas que ça devienne.

On n'aimerait pas qu'il y ait beaucoup de maisons entassées
et on aimerait limiter les déchets dans la vallée. On a posé un grand
immeuble avec la rivière pour dire qu'il faut éviter
de construire des bâtiments qui imposent cette vision à l'Arize.
On a voulu aussi lier chaque chose aux autres, pour dire : attention
à ce qu'on fait, parce que ce qu'on fait sur une chose peut toucher
d'autres choses. »

Victor - Alexie - Maxime - Florian - Lisa



« Nous, on pense que les constructions
des hommes peuvent apporter de la beauté
aux paysages, qu'il faut simplement
construire avec les éléments du paysage.

L'harmonie c'est aussi être en contact avec
les autres. Il y a aussi l'idée d'être ensemble
et de trouver comment vivre bien ensemble.
Il faut, en plus, une place pour l'imaginaire.
Il faut du rêve pour atteindre l'harmonie. »

Léa - Nolwen - Adem - Adrien - Thalia

« Cette vallée attirera
certainement
des agents
immobiliers
qui construiront
des maisons comme
dans beaucoup
d'autres endroits...
Attention ! »
*Habitant
de Carbonne*



• Pistes cyclables



« J'imagine une balade à vélo dans ce chemin fait de creux, de bosses et de cailloux où ce qu'on va vivre est plus imprévisible que sur une route toute lisse. »

Pierre

• Chemins de randonnée

« Des chemins accessibles à tous seraient les bienvenus. »

Habitant de Montesquieu



« Il faudrait mettre en place des circuits de randonnée pédestre, VTT, équestre. Arrêter de concevoir des pistes cyclables dangereuses (...). Il faudrait développer les pistes cyclables touristiques. Il faudrait aménager les berges de l'Arize pour la balade et le cyclotourisme. »



« Les chemins de halage et les chemins agricoles devraient être ré-ouverts pour les balades. »

« Des paysages qui méritent d'être connus et d'être beaucoup plus mis en valeur, notamment avec plus de sentiers balisés. »

Habitants de Montesquieu



• Aménagements des espaces

« Madame, Monsieur,

Je viens régulièrement me promener au bord de la rivière, à Rieux-Volvestre. La rivière est très belle mais les lieux sont bruyants et il y manque des bancs. L'accès à la rivière n'est pas du tout évident. Il faudrait faire un vrai chemin pour les piétons et les bicyclettes et il faudrait l'indiquer par des panneaux... »

Lisa

LE PONTON BANC



« Lorsque j'ai vu le ponton handipêche de Montesquieu, je me suis demandé ou s'asseyait l'accompagnateur de la personne en fauteuil.

Puis en passant régulièrement à cet endroit, j'y voyais plus souvent des jeunes, des amoureux, que des pêcheurs et qui se servaient des rambardes de sécurité comme de bancs. J'ai donc proposé de prolonger le ponton par un banc, dans la même matière. L'ensemble formant ainsi une sorte d'onde, de vague figée. »

Carl HURTIN

Traduire un projet de territoire partagé dans un PLU

À travers cette expérience « Portraits de Paysages », le paysage de la vallée de l'Arize se révèle comme un bien commun qu'il apparaît évident d'intégrer dans le processus d'élaboration d'un document de planification comme le Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.).

Son observation, sa compréhension mais également l'analyse de sa perception par la population en font une ressource sur laquelle peut se fonder le projet de territoire de l'Arize. Un projet qui pourra ensuite se décliner et se concilier respectivement avec les objectifs d'aménagement de chacune des trois communes qui le composent.

Intégrer ces observations et positionnements d'habitants dans une vision partagée du territoire ne peut cependant pas se faire sans les concilier avec les enjeux en termes de préservation et valorisation des paysages que soulèvent localement le Schéma de Cohérence Territoriale et la Charte Architecturale et Paysagère du Pays Sud Toulousain, et plus largement la législation en vigueur, engageant fortement les collectivités à concilier préservation de l'environnement et développement des activités humaines.



Construire un projet pour la vallée de l'Arize

→ Le Plan Local d'Urbanisme ou PLU

est un document de planification urbaine opposable à toute personne publique ou privée et qui gère, au niveau d'une commune, au travers d'un règlement et de documents graphiques, le droit des sols et les conditions d'occupation pour l'exécution de tous travaux : constructions, plantations, affouillements ou exhaussements des sols...

Dans le cadre de l'élaboration d'un PLU, le paysage constitue une ressource pour s'entendre et agir dans le but de préserver, gérer ou aménager un territoire.

Il s'aborde dès le **rapport de présentation** et le **diagnostic** afin de rendre compte de l'organisation de la commune et de ses enjeux.

Sont mis alors en évidence les structures paysagères, les motifs paysagers du territoire ainsi que leur exposition au regard. Sont décrits les pratiques et usages des lieux et leur influence sur les relations, le sentiment d'appropriation que les populations peuvent entretenir avec leur territoire.

Tout cela pour révéler les dynamiques, les enjeux, les besoins de la commune et constituer les éléments de support à l'élaboration du projet politique de territoire qui s'exprime à travers le Projet d'Aménagement et de Développement Durable.

→ Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable ou PADD

définit les orientations générales des politiques d'aménagement, d'équipement, d'urbanisme, de protection des espaces naturels, agricoles et forestiers, et de préservation ou de remise en bon état des continuités écologiques. Ce document fixe les objectifs de lutte contre l'étalement et de réduction de la consommation de l'espace au bénéfice entre autres de la préservation des espaces agricoles et naturels. Le PADD peut avancer des propositions pour la gestion des espaces soumis aux risques naturels et l'amélioration du cadre de vie et de l'identité paysagère.

→ Des orientations d'aménagement et de programmation (OAP)

peuvent à ce stade être rédigées en cohérence avec le PADD. Par thème ou par secteur géographique elles donnent des orientations croisant la mise en œuvre de la trame verte et bleue, d'une politique de circulations douces (chemins de randonnée et de promenade), d'équipements touristiques (points info, aires de loisirs et de détente, sentiers thématiques...). Une OAP générale dédiée au patrimoine naturel et à la TVB peut être établie au niveau de la vallée et déclinée au niveau de chaque PLU.



→ LA PLAINE

Préserver l'identité agricole du territoire et ses composantes identitaires

- Maîtriser les extensions urbaines, traiter la limite voire la transition avec l'espace agricole
- Accompagner la réalisation de nouveaux bâtiments agricoles pour favoriser leur insertion
- Repérer et protéger les éléments identitaires du paysage (ferme, hangar, pigeonier..., mais aussi les alignements d'arbres en entrée d'exploitation).

Préserver les espaces naturels

notamment les abords de l'Arize et de ses affluents tout en maintenant leurs usages : identification de la trame verte et bleue, corridors écologiques, sentier de randonnée de Carbonne à Montesquieu-Volvestre, valorisation de la zone inondable...

Mettre en valeur les lieux de rencontre avec l'Arize

Définir un périmètre et un schéma d'orientation pour l'aménagement de la Confluence Arize/Garonne à Carbonne, de la section de l'Arize au contact du village à Rieux-Volvestre, des parcs du Ramier et du Couloumé à Montesquieu-Volvestre. Leur plus grande ouverture au public devra s'accompagner de règles de gestion strictes respectueuses des caractéristiques écologiques des sites concernés.

→ LES CONTREFORTS DES ZONES DE COTEAUX

Préserver des espaces structurants d'une grande diversité écologique

- Définir un périmètre de protection et de gestion
- Maintenir une activité agro-pastorale sur les contreforts des coteaux Est de manière à conserver la diversité écologique et la morphologie de ce lieu où s'alternent boisements, pelouses sèches en voie d'enfrichement et landes à genévrier
- Organiser la gestion des massifs boisés, des contreforts des coteaux Ouest, qui surlignent la chaîne pyrénéenne.



Mettre en œuvre une stratégie d'aménagement du territoire

→ À GRANDE ÉCHELLE

Le projet d'aménagement se traduit par un découpage du territoire en zones auxquelles est lié un règlement précisant les occupations du sol.



Les zones U

Elles rassemblent les secteurs actuellement urbanisés ou pouvant l'être immédiatement.



Les zones AU

Elles concernent les futures zones de développement de la commune. Ces zones situées en franges d'urbanisation concentrent de nombreux enjeux liés à la biodiversité et aux paysages : accès à la nature, continuités écologiques...



Les zones A

Elles regroupent les secteurs équipés ou non, à protéger en raison du potentiel agronomique, biologique ou économique des terres agricoles.



Les zones N

Elles touchent préférentiellement les secteurs naturels ou forestiers équipés ou non, à protéger en raison de leur intérêt esthétique, historique ou écologique. Un indice peut préciser la spécificité de ces zones (NI pour Naturelle à vocation de loisirs, Nco pour Naturelle à vocation de corridor biologique en relation avec la TVB, Ns pour identifier un espace naturel sensible...).

Zone A à forte sensibilité paysagère
Plaine agricole sobre épurée sur laquelle se détache le cordon végétal de l'Arize, le bâti de caractère, les allées plantées en entrée d'exploitation

Zone A à sensibilité paysagère modérée
Terrasses vouées à l'agriculture, entrecoupées par la ripisylve des affluents de l'Arize, clairsemés de petits boisements ou haies

Zone U à maîtriser

Zone N à forte valeur de biodiversité
Base trame verte et bleue

Zone N ou A indicé à forte sensibilité paysagère
Contrefort des coteaux Est en continuum de la plaine agricole

● Points de vue à préserver

●●●●● **Zone N à forte sensibilité paysagère**
Contreforts des coteaux Ouest couverts par des massifs forestiers venant en écran de la chaîne pyrénéenne située en arrière plan

* Ferme, moulins de caractère à préserver

— Sentier existant à aménager

... Sentier à créer



→ **L'article L 123-1-5.7°** permet « d'identifier et localiser les éléments de paysage et de délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou écologique et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur protection ».



→ **L'article L 123-1-5.9°** permet d'identifier, dans les zones urbaines, les terrains cultivés (jardins, vergers...) soumis à une forte pression foncière que l'on veut rendre inconstructibles quels que soient les équipements qui le cas échéant, les desservent. Cet outil ne garantit pas pour autant le maintien d'une utilisation particulière des sols.



→ **Les espaces boisés classés (EBC)** permettent de conserver, protéger ou créer des bois, forêts, parcs qui relèvent ou non du régime forestier, enclos ou non, attenants ou non à des habitations. Ce classement peut s'appliquer également à des arbres isolés, des haies ou des réseaux de haies, des plantations d'alignement. L'EBC est une protection forte qui fige la prise en compte des éléments végétaux sur la commune.



→ **Les emplacements réservés** (art L123-1-5.8° du code de l'urbanisme) permettent d'identifier les secteurs à réserver pour la création d'espaces stratégiques d'utilité publique (coulées vertes, cheminements piétons...). Ces emplacements doivent faire l'objet d'une cartographie spécifique dans le PLU et indiquer le bénéficiaire et l'objet de l'emplacement réservé.

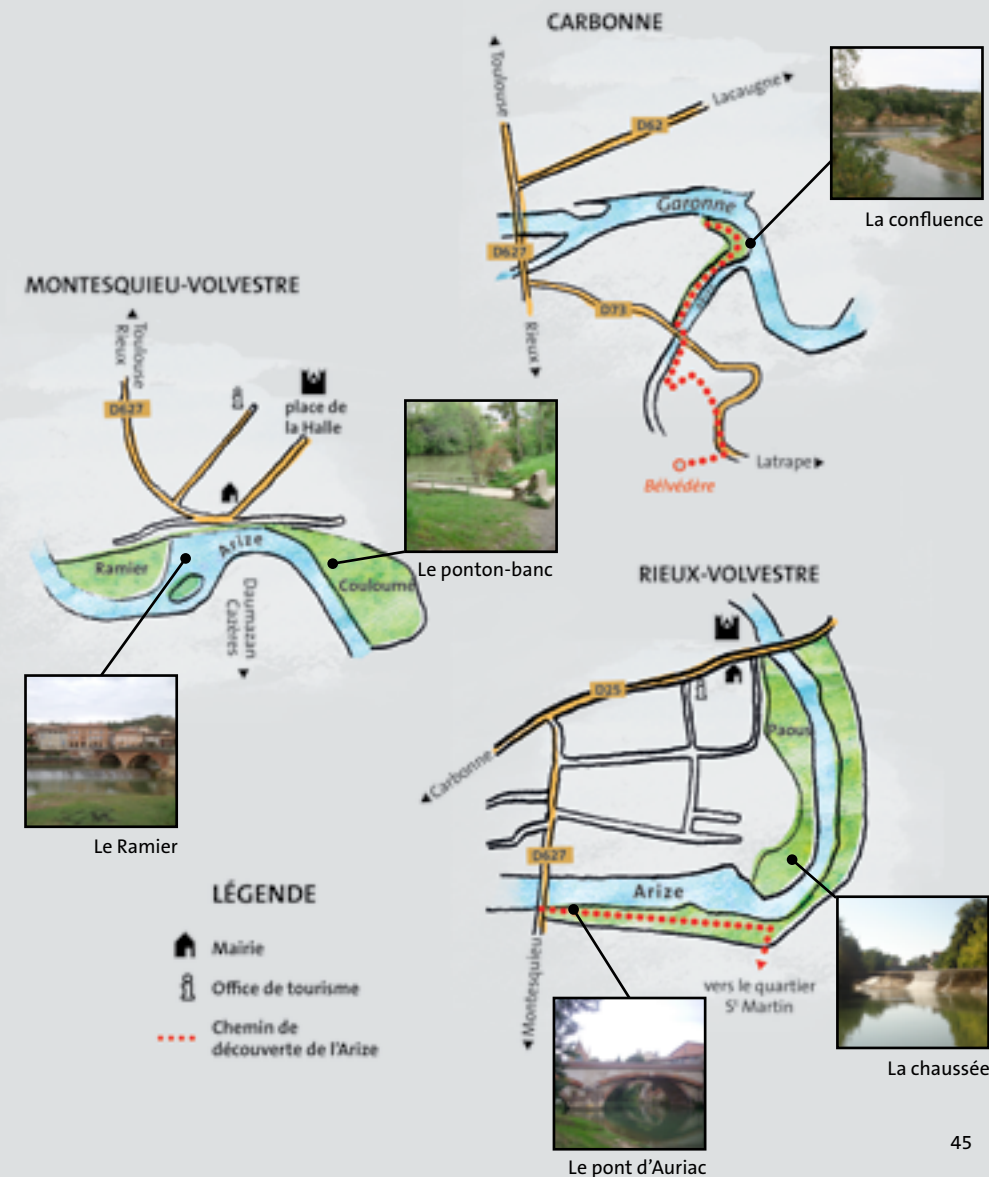


→ **Le Droit de Préemption Urbain** qui relève de différentes procédures et collectivités ou établissements peut être mobilisé pour préserver ou restaurer des éléments du patrimoine local naturel ou bâti.

→ DES LIEUX IDENTITAIRES À VALORISER POUR L'ARIZE

Ces articles de lois et outils de maîtrise foncière donnent les moyens aux communes de décliner localement la stratégie d'aménagement du territoire. Ils permettent de mettre en valeur les lieux identifiés par le projet lors de l'installation des œuvres de l'exposition (voir p. 18).

Une première prise en compte a vu concrètement le jour à travers la réalisation de circuits pédestres de découverte de l'Arize.



PROJET COFINANCÉ PAR L'UNION EUROPÉENNE FEDER, LE FNADT ET LE CONSEIL RÉGIONAL DE MIDI-PYRÉNÉES.

SOURCES

- « Portraits de Paysages » collection Habiter Demain du CAUE 31
- « Charte Architecturale et Paysagère » Agence Folléa-Gauthier pour le Pays Sud Toulousain
- « Convention Européenne des Paysages » Conseil de l'Europe
- « Synthèses des propos collectés par le CAUE 31 auprès des jeunes habitants et leur famille » année scolaire 2012/2013
- « Trois mots de vocabulaire » Émission radio réalisée par Carl HURTIN et diffusée sur Radio Galaxie de novembre 2012 à mai 2013

CRÉDITS TEXTES

- Les citations sont tirées des ateliers scolaires et du questionnaire réalisé par le CAUE 31, des entretiens réalisés par l'artiste plasticien Carl HURTIN, dans le cadre du projet « Portraits de Paysages » de septembre 2012 à juillet 2013
- Certaines phrases sont tirées de la « Charte Architecturale et Paysagère » Pays Sud Toulousain

CRÉDITS PHOTOS

Pays Sud Toulousain, CAUE 31, JJC31, Marion BRU, élèves des classes ayant participé au projet, Carl HURTIN

WEB LIENS

- Portraits de Paysages : portraitsdepaysages.wordpress.com
- 501 voyageurs de l'arize : surlestracesdelarize eklablog.com
- Carl HURTIN : www.carl-hurtin.com

INGÉNIERIE DE PROJET & INTERVENANTS

Pays Sud Toulousain

- Gérard MASSIP, directeur
- Florence POVEDA, chargée de mission culture

CAUE 31

- Cathy PONS, architecte déléguée aux actions pédagogiques
- Jean-François ARAMENDY, paysagiste
- Pierre CHANIER, paysagiste
- Alice CHOPIN, architecte

DREAL Midi-Pyrénées

- Sylvie BROSSARD LOTTIGIER, chef de la division sites et paysages de la Dréal et Smeag
- Isabelle JARDIN, STAEL/Division Territoire Site Paysage
- Pascale CORNUAU, STAEL/Division Territoire Site Paysage

INSPECTIONS D'ACADÉMIE

Circonscription de Rieux-Volvestre

- Jean-Marc CHAUSSARD, Inspecteur
- Maddy LAUTARD, Conseillère pédagogique

- Carl HURTIN, artiste plasticien
- Christian BELINGUIER, enseignant animateur salle du livre - CADP
- Damien RABUTEAU, responsable nature environnement de L'A.P.L.A.G.E
- Arnaud PENENT, AAPMA

GROUPES ENGAGÉS

DANS LE PROJET

- Élus, services administratifs et techniques et Offices de Tourisme des communes de Montesquieu-Volvestre, Rieux-Volvestre et Carbonne
- Élus du Syndicat Intercommunal d'Aménagement Hydraulique de l'Arize

École primaire de Montesquieu-Volvestre

- Géraldine KENCHELAOUI et ses élèves de CM1-CM2 année 2012/2013
- Véronique TIMBERT et ses élèves de CM2 année 2012/2013

École élémentaire de Rieux-Volvestre

- Lipp SIMONET et ses élèves de CE2 année 2012/2013

Collège André ABBAL de Carbonne

- Fabienne PLEGAT SOUTJIS, Vincent COLOMBANI, Marion BRU et leurs élèves de 5^e1, année 2012/2013

Publié par le Pays Sud Toulousain sous la direction de Gérard ROUJAS
Une initiative du Pays Sud Toulousain et de la DREAL Midi-Pyrénées en partenariat avec le CAUE 31

Pays Sud Toulousain
68 rue de l'Église – BP17
31390 CARBONNE
Tél : 05 61 87 91 16

Conception et rédaction :
Pays Sud Toulousain : Florence POVEDA, chargée de mission culture
CAUE 31 : Jean-François ARAMENDY, paysagiste

Conception graphique
L'encre invisible

Ouvrage imprimé
par l'imprimerie Lahournère





Le présent livret a pour vocation de témoigner d'une tentative de prise en compte, dans les documents d'urbanisme, des paysages tels que perçus par les populations.

Il présente une démarche singulière, expérimentale, un parcours de mise à l'épreuve par la pratique.

C'est une initiative portée par les collectivités locales, territoriales, inspirées par des volontés nationale et européenne.

Pensé comme un manuel à destination des élus soucieux de paysages et de démarche participative, on y trouve une méthodologie, un partage de « bonne » pratique autour des paysages.

